



la Maison Bleue

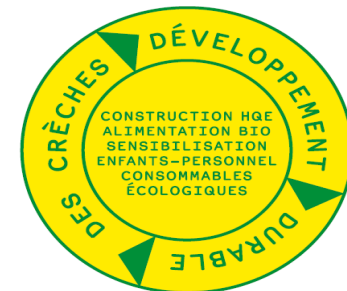
l'expertise petite-enfance

Page 1

La crèche inter-entreprise ou comment améliorer l'attractivité des zones d'activités?

Dorothee Dalléry, La Maison Bleue

Le 10 mars 2010



« Nos engagements : Qualité, Rigueur, Excellence »



- Un intérêt commun aux collectivités et entreprises
- La valeur ajoutée de la Maison Bleue
- Le partenariat avec les entreprises
- L'approche financière
- Le cas de la crèche d'Annemasse



- Un intérêt commun aux collectivités et entreprises
- La valeur ajoutée de la Maison Bleue
- Le partenariat avec les entreprises
- L'approche financière
- Le cas de la crèche d'Annemasse



▪ Pour l'employeur,

- Recruter et fidéliser
- Véhiculer une politique sociale et innovante
- Gagner en productivité

▪ Pour le parent salarié,

- Sérénité
- Disponibilité
- Retour au travail facilité



⇒ **Retour sur Investissement : coût vs économie**



- **Accroître l'attractivité de son territoire en renforçant le service aux entreprises**

- **Développer des places en crèches**
 - Dans des délais courts, sans augmenter sa masse salariale
 - Déléguer tout en gardant la maîtrise du cahier des charges

- **Désengorger les listes d'attente**
 - Cas de l'administré dont l'employeur réserve une place bénéfice
 - et ainsi faire baisser la pression de la demande





- Un intérêt commun aux collectivités et entreprises
- La valeur ajoutée de la Maison Bleue
- Le partenariat avec les entreprises
- L'approche financière
- Le cas de la crèche d'Annemasse



- **Une compétence globale:** Construction, Aménagement, gestion
- Une **solidité financière** et **capacité d'investissement**
- Notre engagement **Développement Durable**
- **L'Ecole d'Auxiliaires de puériculture**
- L'expérience de projets **multi partenaires** et crèches ville-entreprises
- Mais aussi : des délais raccourcis, un service clé en main pour les partenaires...





la Maison Bleue

l'expertise petite-enfance

Le développement durable au cœur de notre action

Page 8

Crèche bioclimatique:

- énergies renouvelables
- très basse consommation
- structure bois



Aménagements en bois réalisés par des artisans locaux provenant de forêts éco-gérées



Une politique salariale pour fidéliser nos salariés



Pouponnière de Mbour Un soutien matériel et pédagogique



Pédagogie des enfants tournée vers l'environnement

Personnel formé aux enjeux du développement durable (économies d'énergies, alimentation de saison, produits recyclés..)

« Nos engagements : Qualité, Rigueur, Excellence »



- Un intérêt commun aux collectivités et entreprises
- La valeur ajoutée de la Maison Bleue
- **Le partenariat avec les entreprises**
- L'approche financière
- Le cas de la crèche d'Annemasse



▪ L'accompagnement RH

- L'étude de besoin Optibaby en deux phases
- La définition des critères d'attribution
- La communication auprès des salariés
- La signature de la charte de la parentalité



▪ La contractualisation

- Définir le nombre de berceaux et la durée du contrat

▪ Le compte rendu d'activité

- Familles inscrites, taux d'occupation, ...





L'accompagnement de votre service RH

Etude des besoins en place de crèche

- Étude Opti-Baby qui mixe les données : âge des salariés 20/40 ans - Enfants 0/3 ans, distance domicile-travail
- Questionnaire auprès des salariés

Formulation des critères d'attribution pour les places

- Age des enfants en relation avec l'âge des sections en crèche
- critères sociaux (monoparental, faible revenus)
- amplitudes de travail importantes
- temps de trajet domicile/travail
- listes d'attentes 1er inscrit /1er servit

Communication sur ce nouveau projet auprès des salariés

- valorisation de l'image de l'entreprise
- signature de la Charte de la parentalité

Planning

- Signature d'un contrat entre l'entreprise et la Maison Bleue





Rejoignez les entreprises signataires de la charte

Sous le Haut patronage du Ministre du Travail, des Relations Sociales, de la Famille et de la Solidarité et de la Secrétaire d'Etat chargée de la Famille

Elle a pour objectif d'inciter les entreprises à proposer aux salariés-parents un environnement mieux adapté aux responsabilités familiales.

Cette Charte a déjà été signée par 30 entreprises et associations dont la Maison Bleue

- Faciliter la conciliation vie professionnelle/vie personnelle
- Sensibiliser le RH et les managers à la parentalité
- Aménager les conditions de travail pour les femmes enceintes
- Respecter la non-discrimination dans l'évolution professionnelle des salariés-parents

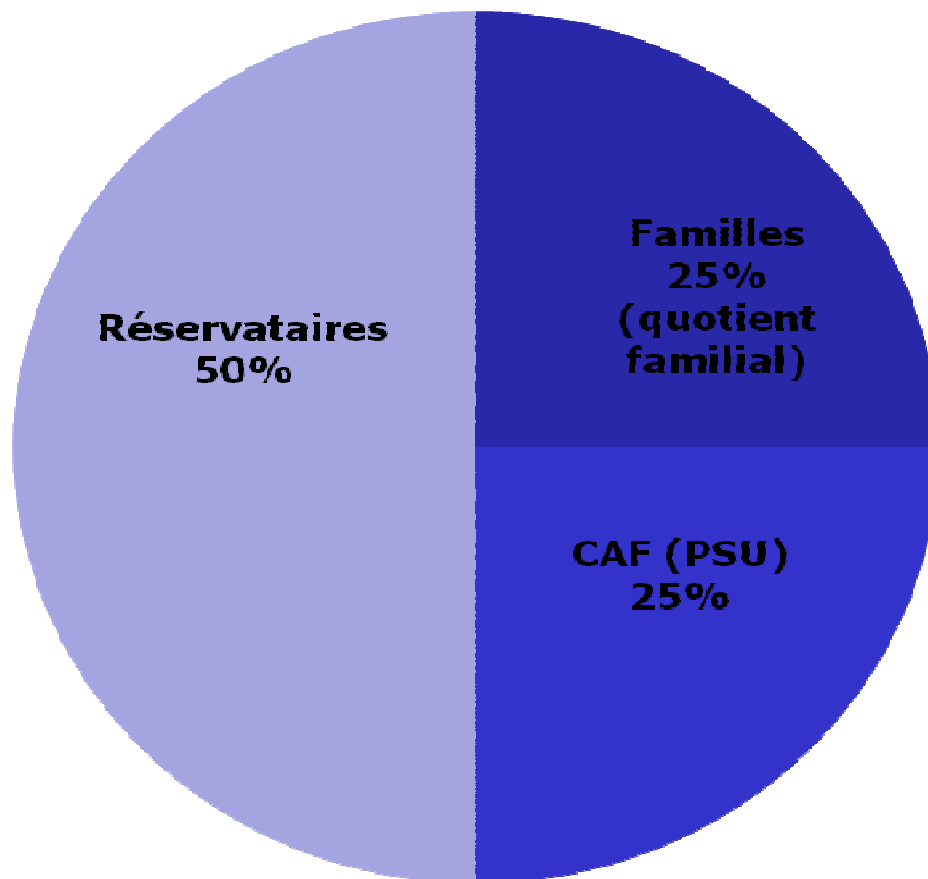




- Un intérêt commun aux collectivités et entreprises
- La valeur ajoutée de la Maison Bleue
- Le partenariat avec les entreprises
- L'approche financière
- Le cas de la crèche d'Annemasse



Répartition du coût de fonctionnement



▪ Les avantages fiscaux

- Pour les familles :
 - 50% de défiscalisation
 - Pour les entreprises :
 - 50% de défiscalisation + économie d'IS
 - Ou CEJ
- (Pour les collectivités: CEJ)



- Un intérêt commun aux collectivités et entreprises
- La valeur ajoutée de la Maison Bleue
- Le partenariat avec les entreprises
- L'approche financière
- **Le cas de la crèche d'Annemasse**



Une nouvelle crèche, en partenariat avec la mairie



-Crèche Multi-accueil de 30 (à 40)
places:

les enfants sont répartis en 3 sections
pour le respect des rythmes de chaque
âge

-Date d'ouverture:
Fin août 2010

-Ouverture 12h par jour:
de 7h à 19h

-Un emplacement privilégié:
au sein de la ZA principale
rue calme
desservie par les transports en commun

**11 000€/an/berceau
Avant déductions**



Remerciements:

- à **Monsieur le Maire d'Annemasse et son équipe**
- à **la Maison de l'Economie et du Développement**
- à **nos partenaires réservataires**